

Solidaires

Union
syndicale

Expressions Solidaires

n° 20 - Avril 2005 - 0,76 euros

Une **constitution** contre les peuples



La lutte contre la mondialisation libérale, contre la marchandisation des activités humaines et l'investissement dans le mouvement altermondialiste sont des composantes essentielles de l'activité interprofessionnelle de **Solidaires**.

Dans ce cadre, notre Union syndicale se bat pour une mondialisation au service des êtres humains, qui garantisse et élargisse leurs droits économiques, sociaux, culturels, écologiques et politiques.

C'est aussi le sens de notre engagement dans la campagne "2005 : plus d'excuses !" qui vise à interpeller le gouvernement français et les décideurs

internationaux sur l'urgence d'actes concrets pour éradiquer la pauvreté à travers le monde.

De même, c'est parce que nous refusons une Europe qui se réduirait à "un marché unique où la concurrence est libre et non faussée" et parce que nous exigeons une autre Europe qui garantisse des droits sociaux de haut niveau, que **Solidaires** combat le projet de Constitution européenne soumis à référendum le 29 mai prochain.

Depuis un quart de siècle, la construction européenne est marquée par le libéralisme. Son seul objectif est la généralisation de la concurrence et l'ouverture générale des marchés. Les conséquences de cette situation sont connues : destruction des services

publics, mise en concurrence des salariés, délocalisations, casse des droits sociaux, augmentation de la précarité, du chômage et de la pauvreté...

La Constitution vise à entériner définitivement ces orientations et à consacrer les principes du libéralisme comme valeurs fondatrices de l'Union Européenne. Que ce soit sur les services publics, les politiques monétaires et fiscales, les choix en matière d'emploi et de protection sociale... c'est toujours la logique du marché qui l'emporte dans ce texte sur toute autre considération.

C'est donc au nom de l'Europe, mais d'une Europe au service des peuples et non des multinationales, que cette Constitution doit être rejetée.

Consultez notre site : www.solidaires.org

2005 : plus

Le raz-de-marée géant survenu fin 2004 en Asie a conduit à renforcer la prise de conscience collective d'appartenance à une même planète tout en soulignant qu'en matière de catastrophe naturelle comme dans d'autres domaines, la pauvreté est un facteur d'aggravation de la vulnérabilité.

Aujourd'hui, plus d'un milliard d'êtres humains à travers notre planète n'ont toujours pas accès à l'eau potable, 800 millions de personnes souffrent de la faim, 30 000 enfants meurent chaque jour de maladies qui auraient pu être soignées... Dans le même temps, les inégalités, qu'elles soient entre pays riches et pays pauvres ou au sein même de chaque pays, ne cessent de se creuser. Le PNUD (*Programme des Nations Unies pour le développement*) estime que 80 milliards de dollars permettraient d'assurer à tous les êtres humains les services de base (c'est-à-dire l'accès à l'eau potable, un toit, une alimentation décente, l'éducation et les infrastructures sanitaires) - soit le montant de la rallonge budgétaire que le Président Bush a récemment obtenu du Congrès américain pour financer la guerre en Irak (le budget militaire annuel des Etats-Unis s'élevant à 400 milliards de dollars chaque année !).

Les Objectifs du millénaire pour le développement

En 2000, lors du Sommet du Millénaire à New York, les 191 Etats membres de l'ONU se sont engagés à réaliser d'ici 2015 des avancées significatives afin d'éradiquer l'extrême

pauvreté en adoptant les "Objectifs du millénaire pour le développement". Les huit objectifs adoptés en cette occasion (voir encadré) visent à combattre la faim et la pauvreté, à améliorer l'éducation, la santé, le statut des femmes et l'environnement.

Malgré ses insuffisances et ses limites, cette initiative constitue à ce jour l'engagement le plus tangible pris par la communauté internationale pour lutter contre la pauvreté.

Cinq ans plus tard, de l'aveu même du Secrétaire général des Nations Unies, ces objectifs sont toujours hors de portée pour une grande majorité d'Etats. Au rythme actuel, il faudrait attendre plus de 150 ans pour les voir se réaliser ! D'ores et déjà, l'objectif prévu pour 2005 visant à instaurer la parité filles/garçons dans l'enseignement primaire et secondaire ne sera pas atteint : aujourd'hui, plus de 60 millions de filles n'ont toujours pas accès à l'école primaire.

2005, une année décisive

En 2005, les objectifs du millénaire pour le développement seront au cœur des discussions politiques internationales : la réunion du G8 qui se déroulera au Royaume-Uni en juillet prochain et l'Assemblée générale des Nations Unies prévue courant septembre 2005 feront le point sur la réalisation de ces objectifs et sur les réformes à entreprendre.

Pour en savoir plus
le site officiel
<http://www.2005.org>

Le cauchemar de Darwin

Pendant plusieurs années le cinéaste autrichien Hubert Sauper a filmé sur les bords du lac Victoria la vie quotidienne des pêcheurs de perches du Nil, poisson exporté quotidiennement par centaines de tonnes sur les marchés européens. Mais derrière l'apparente réussite de ce qui constitue l'unique activité économique de toute une région, se cache une réalité cruelle : famine, catastrophe écologique, trafic d'armes... Ce documentaire, sorti en salles début mars, constitue un témoignage édifiant sur les rapports Nord-Sud et les effets dramatiques de la mondialisation.

Les temps sont durs... mais pas pour tous !

En 2004, les grandes entreprises françaises ont réalisé des bénéfices records : Total (9 milliards d'euros = + 23% par rapport à 2003), BNP Paribas (4,6 = + 24,1%), L'Oréal (3,6 = + 143%), Arcelor (2,3 = + 800 %), etc. autant d'argent dont les salariés ne verront pas la couleur et qui bénéficiera principalement aux actionnaires dont les dividendes explosent.

Dans le même temps : les salaires sont gelés ; le taux officiel du chômage a atteint son plus haut niveau depuis 5 ans et le seuil symbolique de 10% de la population active ; le nombre d'allocataires du Revenu minimum d'insertion dépasse le million de personnes en France métropolitaine et a augmenté de plus de 9 % en un an ; un million de travailleurs pauvres gagnent moins de 600 euros mensuels ; 16% des salariés touchent moins que le Smic...

Les patrons s'entraînent... à la garde à vue

Le Medef des Hauts-de-Seine a récemment organisé une formation, animée par un ex-chef de l'Office central de répression du banditisme, afin de préparer des responsables d'entreprises aux réalités d'une garde à vue qui surviendrait dans le cadre de leurs activités professionnelles et de les confronter à l'univers d'un commissariat et d'une cellule. Le succès de cette initiative témoignerait-il d'une inquiétude de la part de la centaine de participants sur un strict respect de la législation au sein de leurs entreprises respectives ?

Les objectifs adoptés en 2000 lors du Millénaire pour le développement par 191 Etats membres de l'ONU

Objectif 1. Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim

- ✓ Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.
- ✓ Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim.

Objectif 2. Assurer l'éducation primaire pour tous

- ✓ D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

- ✓ Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

Objectif 4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

- ✓ Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Objectif 5. Améliorer la santé maternelle

- ✓ Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.

Objectif 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

- ✓ D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.
- ✓ D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.

Objectif 7. Assurer un environnement durable

- ✓ Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.
- ✓ Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui

n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre.

- ✓ Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.

Objectif 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

✓ Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire. Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, au niveau tant national qu'international.

- ✓ S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés. La réalisation de cet objectif suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés; l'application du programme renforcé d'allègement de la dette des PPTE et l'annulation des dettes bilatérales envers les créanciers officiels; et l'octroi d'une APD plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté.

✓ Répondre aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les conclusions de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale).

- ✓ Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme.

✓ En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile.

- ✓ En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement.

✓ En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous.

TOTAL hors de Birmanie

Respect des droits de l'Homme pour tous les travailleurs, pour tous les peuples de la planète !

Les peuples birmanais vivent depuis plus de vingt ans sous le joug d'une dictature militaire. A la fin des années 80, la junte est contrainte d'organiser des élections qu'elle pense pouvoir remporter. Les urnes donnent 80% des suffrages à l'opposition. La junte refuse le résultat démocratique et lance une féroce répression des militants de l'opposition démocratique, emprisonnés par milliers. La plus connue d'entre eux, Aung San Suu Kyi, est devenue entre temps Prix Nobel de la Paix.

C'est dans ce contexte qu'au début des années 90 commence l'exploitation d'un gisement de gaz dans le golfe de du Martaban. La compagnie d'Etat MOGE s'associe avec Total pour exploiter ce gisement et construire un pipeline qui doit acheminer le gaz en Thaïlande, principal client. La construction du pipeline s'effectue sous protection de l'armée qui déplace de force des villages et des populations entières, emploie des travailleurs forcés pour débroussailler. Une série de violations de droits de l'Homme que Total ne pouvait ignorer, auxquelles s'ajoutent les exactions des soudards de l'armée birmane, exécutions, viols... Cette situation inacceptable est dénoncée depuis plusieurs années par les associations de défense des Droits de l'Homme. C'est l'opposition birmane elle-même qui réclame le départ de Total de Birmanie, car c'est cette présence qui offre à la junte ses principales ressources fiscales, qui lui a permis de doubler la taille de son armée.

Cette dénonciation n'est pas sans affecter Total. La multinationale a déployé des efforts considérables pour tenter de redorer son image de marque : un site Internet entier consacré à justifier sa présence en Birmanie, l'achat des services de Bernard Kouchner qui a commis un rapport visant à dédouaner Total...

En réalité, les "investissements" humanitaires de Total profitent bien plus aux soldats et à leurs familles qu'aux populations locales.

La Campagne "Total pollue la démocratie, stoppons le totalitarisme" est relancée en France par un collectif constitué de la Ligue et de la Fédération internationale des Droits

de l'Homme (FIDH et LDH), France Libertés, Agir Ici, Info Birmanie, auxquels s'est associé SUD Chimie. Des initiatives seront proposées dans les semaines à venir.

L'objectif : obtenir le retrait de Total de Birmanie

Pour Sud Chimie, la lutte quotidienne pour défendre les intérêts des salariés ne peut ignorer les conditions dans lesquelles les trusts multinationaux accumulent leurs profits. Nous regrettons que les autres syndicats existant dans le groupe Total n'aient pas osé s'associer à cette campagne.

A travers la mise en évidence de la responsabilité de Total en Birmanie, nous considérons que c'est l'ensemble des pratiques des compagnies pétrolières en Afrique et en Amérique Latine qui sont ainsi dénoncées : soutien à des régimes dictatoriaux et corrompus, violente répression antisyndicale comme en Colombie, pollutions ou risque de pollution autorisée de mise en exploitation des réserves d'Alaska...

Au-delà, ce sont les pratiques des multinationales à travers le Monde qui sont montrées du doigt : exploitation des enfants, droits de l'homme bafoués, conditions de travail inhumaines, destruction de l'environnement... Plus que jamais, un autre Monde est possible et nécessaire. Un autre Monde dans lequel l'Homme ne sera plus asservi par la puissance économique, mais dans lequel au contraire l'économie sera mise au service du bien-être et de l'épanouissement de tous et toutes, de chacun et chacune.

Pour en savoir plus ...

Sud Chimie Pharma (Solidaires dans la Chimie) : 06 83 16 58 26

Sur Total en Birmanie : www.fidh.org

Sur les pratiques des multinationales : www.forumcitoyenpouirlarse.org

LE DIAB



Le de

10 - 16 pour un Des orga seront au der l'in équitabl pays les cette voi

16 mai : tion con L'annul vres est pour fa encore, mobilisa relayée France.

Juin (jo tion con Une jo meilleur taux et l

d'excuses !

L'année 2005 représente donc une réelle opportunité de faire pression sur les gouvernements du Nord et du Sud pour qu'ils prennent des mesures concrètes et ambitieuses contre l'extrême pauvreté.

Dans cette perspective, une coalition internationale intitulée "Action mondiale contre la pauvreté" s'est mise en place afin de mutualiser les actions d'organisations et de collectifs de la société civile mondiale autour d'un message commun et d'actions communes à mener au cours de l'année 2005.

Une centaine d'organisations de pays du Nord comme du Sud font déjà partie de cette coalition. De nombreuses plates-formes nationales relaient cette mobilisation qui a été officiellement lancée au niveau mondial à l'occasion du FSM de Porto Alegre en janvier dernier.

La coalition française "2005 : plus d'excuses !"

La campagne "2005 : plus d'excuses !" constitue le volet français de cette coalition internationale. Celle-ci regroupe plusieurs dizaines d'organisations associatives (ACT Up, Agir Ici, ATD Quart Monde, ATTAC, CADTM (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde), CRID (Centre de recherche et d'information sur le développement), Handicap international, Peuples soli-

naires, Secours Catholique-Caritas France...) et syndicales (CFDT, CGT, Solidaires). La coalition française se mobilisera autour de quatre axes : l'annulation de la dette des pays pauvres, l'augmentation et l'amélioration de l'Aide publique au développement et sa pérennisation par une fiscalité internationale, l'instauration de règles commerciales internationales plus justes et équitables, la lutte contre l'évasion fiscale (voir encadré). Elle animera tout au long de l'année une mobilisation destinée à interpeller les décideurs politiques sur chacune de ces thématiques, en relation avec l'agenda international (voir encadré).

Mobilisons-nous !

Face aux ravages d'une mondialisation libérale qui ne fait qu'aggraver le lourd tribut payé au quotidien par les communautés pauvres et démunies (pillage de leurs ressources, poids de la dette, course imposée à la libéralisation...), cette campagne constitue un outil supplémentaire pour imposer une autre mondialisation au service des êtres humains.

Au-delà de l'engagement formel de notre Union syndicale dans cette initiative, il appartient désormais à chacune et chacun d'entre nous de s'inscrire dans les différentes mobilisations proposées afin de faire vivre une réelle dynamique sur ces questions essentielles.

Les quatre axes fondamentaux d'intervention de la coalition "2005 : plus d'excuses !"

I. Annulation de la dette des pays pauvres

✓ Tous les ans, l'Afrique fait face à des demandes de plus de 10 milliards de dollars en remboursement de ses dettes.

✓ Les pays à faible revenu ont payé 39 milliards de dollars pour le service de leur dette en 2003 alors qu'ils n'ont par ailleurs reçu que 27 milliards au titre de l'aide au développement. Ceci signifie que pour chaque dollar reçu, ils remboursent 1.44 dollars pour le service de leur dette...

Le remboursement de la dette est un obstacle majeur au développement des pays du Sud. Il empiète sur les ressources nécessaires au financement des secteurs sociaux fondamentaux pour les populations (éducation, santé, accès à l'eau...).

La Coalition demande :

- l'annulation de la dette des pays pauvres
- la mise en place de règles équitables et transparentes à l'endettement international.

II. Augmentation et amélioration de l'aide au développement

✓ Alors que les pays développés sont plus riches que jamais, le budget qu'ils consacrent à l'aide au développement (APD) - soit 68 milliards de dollars - correspond à la moitié de ce qu'il était en 1960.

✓ Entre 20 et 25 milliards de dollars sont nécessaires pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement en Afrique - autant que ce que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France dépensent en exportations d'armes vers les pays en développement. L'aide au développement est un instrument essentiel de financement du développement. Aujourd'hui, seuls cinq Etats respectent l'engagement pris en 1970 par les pays riches dans le cadre de l'ONU de consacrer 0,7% de leur PIB à l'aide au développement.

La Coalition demande :

- que les pays donateurs consacrent dès maintenant 0,7% de leur PIB à l'aide au développement
- l'amélioration de la qualité de l'aide, afin qu'elle soit allouée en priorité aux populations et aux pays les plus pauvres
- la création d'une fiscalité internationale afin de financer de façon pérenne le développement.

III. Instauration de règles commerciales justes

✓ Les trois-quarts des 800 millions d'affamés dans le monde sont des agriculteurs. En l'état, si l'accord cadre de l'OMC du 1^{er} août dernier est adopté et si la libéralisation du commerce agricole se poursuit, ce sont plus de deux milliards d'agriculteurs qui devront sortir du secteur.

▼ Le mouvement de libéralisation des services publics ne cesse de se durcir. En matière de santé, la mise en place du recouvrement des coûts au Zimbabwe a augmenté les frais de maternité de 257% alors qu'au Kenya, les visites dans une clinique de traitement des maladies sexuellement transmissibles ont diminué de 65% suite à la tarification aux usagers. En Bolivie la politique de privatisation de l'eau a entraîné une augmentation de la facture moyenne d'eau telle qu'elle atteignait 20% du revenu d'un travailleur indépendant.

Les pays pauvres subissent un système commercial régi par des règles inéquitables imposées par les seuls pays riches. La mise en concurrence généralisée, en particulier dans le domaine agricole, joue de manière négative sur les populations les plus défavorisées.

La Coalition demande :

- l'instauration de règles commerciales équitables et transparentes
- l'arrêt des pratiques de dumping et de subventions démesurées, la reconnaissance du droit à la protection des marchés pour les produits et services stratégiques
- la préservation des services publics face aux mesures de privatisation et de libéralisation imposées.

IV. Lutte contre l'évasion fiscale

✓ On estime que 50% des flux financiers internationaux transitent par les paradis fiscaux.

L'évasion, la fraude et le dumping fiscal contribuent au détournement de l'aide reçue par les pays du Sud privent les pays de ressources indispensables au financement des politiques publiques nécessaires au développement.

La Coalition demande :

- le démantèlement des paradis fiscaux
- la levée du secret bancaire
- une régulation accrue de la mobilité des capitaux.

Traité constitutionnel européen et site Internet Solidaires

Un dossier "Europe / Traité constitutionnel" a été créé sur le site Internet de Solidaires afin de permettre à chacun de mieux comprendre l'Europe et les enjeux du traité constitutionnel. Cet espace regroupe les fiches thématiques régulièrement publiées par la Commission nationale "Europe" de Solidaires et les autres matériels de notre Union syndicale en ce domaine (tracts, communiqués, tabloids...).

"Il faut absolument empêcher la ratification de cette Constitution européenne"

C'est ce que vient de déclarer Georges Debunne. Georges Debunne a une place importante dans l'histoire du syndicalisme européen : il a été Secrétaire général de la FGTB (Fédération générale des travailleurs de Belgique) de 1968 à 1982 et Président de la CES de 1982 à 1985. Il a lancé un appel fin 2004 contre cette Constitution, considérant en particulier que ce projet renforce tous les mécanismes qui favorisent le dumping social...

La grève ça paye !

Le 3 mars dernier, plusieurs centaines de salariés de l'usine PSA Peugeot Citroën d'Aulnay-sous-bois ont décidé de se mettre en grève pour exiger un paiement à 100 %, au lieu des 60 % annoncés par la direction, de la trentaine de jours chômés prévus pour 2005. Le syndicat SUD Auto a été particulièrement impliqué dans ce conflit. La mobilisation des salariés et le refus de deux syndicats, CGT et SUD, de signer un premier accord approuvé dès le 8 mars par les cinq autres organisations syndicales du site (SIA, FO, CFCT, CGC et CFDT) ont permis d'obtenir le 14 mars un paiement à 100 % des jours chômés avec 12 jours à récupérer en heures supplémentaires au volontariat et le paiement intégral des jours de grèves - soit 8 jours ouvrés. A noter que l'usine d'Aulnay, la plus grosse entreprise de Seine Saint Denis, n'avait pas connu de grève depuis 1984 !

LOGUE NORD-SUD



calendrier des principales initiatives la campagne "2005 : plus d'excuses"

avril : Semaine d'action mondiale au commerce plus juste

Les organisations du monde entier se mobilisent au cours de cette semaine pour demander l'instauration de règles commerciales équitables qui donneraient une chance aux plus pauvres de se développer par le commerce.

Journée internationale de mobilisation contre la dette

L'annulation de la dette des pays les plus pauvres est la première étape incontournable pour enrayer la pauvreté. Cette année cette journée sera l'occasion d'une action nationale de grande envergure, dans de nombreuses régions de France.

juin (à définir) : Journée de mobilisation contre les paradis fiscaux

Journée de mobilisation pour une régulation de la mobilité des capitaux et la disparition des paradis fiscaux, qui

captent des ressources essentielles à la mise en œuvre des politiques de développement.

1er juillet : Journée du Bandeau blanc

Le bandeau blanc a été choisi comme le symbole de l'Action mondiale contre la pauvreté. Le 1er juillet, en amont du G8, des citoyens de tous pays arboreront ce bandeau blanc et répondront ainsi présent à notre appel. Des rassemblements seront également organisés dans toute la France.

Septembre (jour à définir) : Journée du Bandeau blanc II

Les citoyens seront à nouveau sollicités pour arborer un bandeau blanc le temps d'une journée, en amont de la 60ème Assemblée générale des Nations unies qui aura pour objectif d'établir un premier bilan quant à la réalisation des OMD.

Décembre (jours et initiatives à définir) : Réunion de l'Organisation mondiale du commerce à Hong Kong

Psychiatrie : combien d'agressions pour de vraies réponses ?

3 questions à Sud Santé Sociaux

La psychiatrie à la une des médias n'est-ce pas une nouveauté ?

Il aura fallu le drame de Pau, avec l'assassinat de deux collègues en décembre 2004, et celui de Saint-Maur-des-Fossés, avec l'agression tragique d'une autre collègue en mars 2005, pour que les conditions dans lesquelles nous exerçons nos métiers en psychiatrie soient portées sur la place publique... mais trois mois après le premier drame, rien n'a changé !

Quelles sont les attaques contre la psychiatrie ?

Il faut rappeler qu'en France, la psychiatrie est organisée depuis 1960 sur la base du secteur, aire géo-démographique à l'intérieur de laquelle une même équipe médico-sociale pluridisciplinaire assure pour tous les malades, la continuité entre le dépistage, le traitement avec hospitalisation et la surveillance post-cure. Les dispositifs de soins diversifiés (centre médico-psychologique, hôpital de jour, centre hospitalier, appartement thérapeutique, foyer de post-cure...) permettent de traiter le patient le plus tôt possible en limitant la séparation avec sa famille et son milieu. En France, plus d'un million d'adultes et près de 400 000 enfants sont suivis par les équipes de psy-

chiatry publique. La demande de soins spécialisés en santé mentale a augmenté de 46 % en dix ans dans le secteur public.

Aujourd'hui, la psychiatrie issue d'une démarche "déségrégative" et authentiquement soignante risque de disparaître avec la mise en place des orientations prévues par les gouvernements successifs :

- ◆ disparition de l'internat en psychiatrie pour les médecins ;
- ◆ disparition de la formation spécifique des infirmiers en psychiatrie au profit d'un diplôme infirmier "polyvalent" en 1992 ;
- ◆ fermeture de 3 500 lits en 10 ans, après la disparition de plus de 80 000 lits depuis 1970 ;
- ◆ intégration de services dans les hôpitaux généraux.

Ces éléments conjugués à une politique de "maîtrise comptable des dépenses de santé" ont abouti à la baisse des moyens, notamment en personnels qualifiés, et ont eu comme effet de diminuer l'offre de soins : moins de prévention par saturation des centres de consultations, recrudescence des hospitalisations dont les durées sont réduites pour "faire de la place". Les conditions de travail des personnels se sont dégradées. Tout en voyant fondre ses moyens, la psychiatrie se voit attribuer de nouvelles missions : sida, précarité, prisons, urgences, catastrophes... Les attaques contre la psychiatrie se poursuivent avec le plan "hôpital 2007" et avec la réforme de l'assurance maladie qui va à terme supprimer la gratuité des soins en psychiatrie.

Que pensez-vous des propositions de Douste-Blazy ?

Non seulement le "plan santé mentale" ne règle rien des problèmes

de la psychiatrie, mais il continue la politique de destruction du secteur à travers notamment le glissement de toutes les prises en charges vers le privé lucratif, le secteur social ou médico-social, et en plaçant le médecin généraliste (médecin traitant) en première ligne de l'offre de soins. Par ailleurs, si bien sûr nous voulons travailler en sécurité, nous refusons de participer au "tout sécuritaire".

On veut nous protéger par l'installation de liaisons téléphoniques directes avec les commissariats ! Ce qu'il faut obtenir ce sont des moyens humains qualifiés, pour que plus personne ne soit contraint de travailler seul dans les structures de soins et d'accueil. C'est la véritable réponse à la sécurité des personnels et à la qualité des soins.

Les professionnels attendent tout autre chose d'un véritable "plan santé mentale". La question de la psychiatrie nécessite un débat à tous les niveaux de la société, sur ses missions, son rôle social, et les moyens nécessaires à son fonctionnement pour un plan national négocié avec les professionnels, les usagers et les organisations syndicales pour faire de la psychiatrie une priorité de santé publique avec deux axes principaux :

✓ un plan emploi / formation : formation complémentaire pour tous les soignants nouvellement affectés en psychiatrie et restaurer une formation spécifique à ce secteur.

✓ des moyens budgétaires permettant de répondre aux besoins de la population.

Aujourd'hui, une prise de conscience collective est nécessaire pour faire obstacle à la grande braderie du soin et pour mettre en question les orientations libérales visant à marchandiser ce secteur.

Réseau Education sans frontières

On sait que, depuis des années, la France, patrie des droits de l'Homme, durcit sa politique à l'égard des immigrés. Ce qu'on sait moins, c'est que cette politique concerne aussi les enfants et les jeunes qui arrivent à l'âge de la majorité.

A Rennes, Randy, 6 ans, élève de cours préparatoire, est emmené par des policiers rejoindre sa mère, déboutée du droit d'asile et expulsable, en centre de rétention. A Metz, deux petits de trois et six ans sont emmenés avec leurs parents au centre de rétention de Lyon. La police avait demandé aux enseignants de les retenir à l'école après l'heure de la sortie pour pouvoir venir les enlever sans provoquer trop d'émoi. A Nantes, des gendarmes sont passés dans plusieurs écoles à la recherche d'un enfant étranger. L'inspecteur d'Académie envoie des courriers dans les écoles publiques et privées pour rechercher des élèves, tous étrangers. A Pau, un élève de 16 ans et demi, est arrêté dans son collège, placé en centre de rétention et fait l'objet d'une "reconduite à la frontière". A Fameck (Moselle), les gendarmes interpellent deux frères de 15 et 17 ans dans leur collège. Une circulaire de l'Inspection académique de Seine Saint-Denis invite les chefs d'établissement à un recensement des cas de jeunes sans papiers qui, quelles qu'en soit les intentions affichées et les modalités, risque de faciliter le fichage et la répression plus que la régularisation des jeunes concernés...

Quelques exemples parmi d'autres...

La dégradation de la situation des sans papiers... et de leurs enfants est extrêmement grave. Conséquence de l'application de la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France - droit d'asile attaqué, regroupement familial systématiquement refusé - et de la politique volontariste proclamée du poète de Villepin - mieux faire, donc expulser plus que son rival Sarkozy - en passant de 12 000 reconduites à la frontière en 2004 à 20 000 en 2005.

Et pour cela, s'attaquer aux jeunes - les enfants mineurs, pour piéger les parents, et ceux qui arrivent à la majorité - au moyen de pratiques détestables qui tendent à faire des services et personnels de l'Education nationale des auxiliaires des préfetures et du ministère de l'Intérieur dans la répression des enfants, des jeunes et des familles.



Ainsi, à propos des centres de rétention administrative, le rapport de la Cimade parle-t-il de centres "pleins à craquer" où "la présence d'enfants devient peu à peu une habitude", et le rapport conjoint de l'Inspection Générale de l'Administration (IGA) et de l'Inspection Générale des Affaires sociales (IGAS) souligne que "la rétention s'apparente de plus en plus à la détention". Ces deux rapports sont d'accord : les CRA sont toujours des "horreurs de la République" comme les qualifiait justement le rapport Mermaz en 2001.

Dans les écoles, les collèges, les lycées, beaucoup d'enseignants sont particulièrement sensibles et attentifs à la situation de ces jeunes étrangers mena-

cés d'expulsion parce que témoins aux premières loges pour constater les dégâts sur les élèves enfants de sans-papiers des discriminations dont sont victimes leurs parents : ils grandissent très tôt avec un sentiment d'exclusion, de peur diffuse et permanente, de défiance, qui n'est pas sans conséquences sur leur santé, leur éducation, leur socialisation et, d'une façon générale, sur leur construction.

Il s'agit là d'une véritable violation des droits qui sont pourtant garantis par des textes internationaux ratifiés par la France (Déclaration universelle des droits de l'homme, Convention de Genève, Convention européenne des droits de l'homme, Convention Internationale des Droits de l'Enfant).

Et aujourd'hui, c'est notre responsabilité d'enseignants, de syndicalistes de dénoncer cette politique, l'utilisation scandaleuse des structures et des personnels de l'Education nationale, les irruptions policières dans les écoles pour arrêter des enfants, de jeunes majeurs, les placer en rétention en vue de leur expulsion. Educateurs, pas délateurs, les enseignants ne peuvent être des supplétifs de telles opérations policières. C'est une honte, cela nous indigne. Nous ne pouvons laisser faire.

"L'Appel à la régularisation des sans papiers scolarisés" est lancé le 26 juin 2004

Appelant au développement d'un réseau de solidarité avec ces jeunes que l'on veut expulser. Aujourd'hui, le Réseau éducation sans frontières existe : fondé à l'initiative de plusieurs collectifs locaux, il rassemble des gens issus d'un grand

nombre d'organisations-syndicats, associations de parents, antiracistes, de défense des droits de l'homme...

Ses buts, agir concrètement :

✓ faire émerger dans la conscience nationale le scandale de la situation de ces jeunes en danger (ils sont des milliers en France) en diffusant l'information (site Internet, guide juridique et pratique : "Jeunes scolarisés sans papiers - Régularisation, mode d'emploi") ;

✓ formation des personnels confrontés ;

✓ faire connaître les mobilisations locales et coordination des réseaux locaux dont les activités sont essentielles - mobiliser, organiser la défense des jeunes, les accompagner, moralement, juridiquement, dans leurs démarches auprès des préfetures - pour que cessent l'injustice et l'exclusion dont ils sont victimes. Des réseaux locaux sont constitués à Nantes, Lyon, Lille, Montélimar, Ile-de-France, dans des établissements.

Venus d'ailleurs, leurs histoires sont diverses et souvent tragiques, ces jeunes sont scolarisés aujourd'hui dans nos écoles. Rien ne les différencie de leurs copains de classe sinon leur origine. Le pouvoir veut les expulser du territoire français parce qu'ils ont dix-huit ans, ou moins mais leurs parents sont sans-papiers. Personne ne les attend ailleurs. Désormais, ils sont d'ici, ils sont ici chez eux. Cette question concerne toutes celles, tous ceux dans ce pays qui sont attachés à la défense des libertés et des droits fondamentaux.

La place des enfants et jeunes majeurs étrangers n'est pas en centre de rétention dans l'attente d'une reconduite à la frontière, mais dans nos écoles, nos collèges, nos lycées. Il faut les régulariser.

Pour en savoir plus ...

Réseau Education sans frontières
c/o EDMP - 8 imp. Crozatier 75012 Paris
E-mail : educsansfrontieres@free.fr,
site : .educationsansfrontieres.org

Pour nous contacter Consultez notre site : www.solidaires.org

ALTER (pilotes) : 01 45 60 08 09

Coordination Solidaires métallurgie 05 56 55 86 14

SNABF Solidaires (Banque de France) : 01 42 92 40 25

SNJ (journalistes) : 01 42 36 84 23

SNMSAC (mécaniciens au sol de l'aviation civile) :

01 48 53 62 50

SNUCCRF (concurrence, consommation, répression des fraudes) : 01 43 56 13 30

SNUI (impôts) : 01 44 64 64 44

Solidaires-Douanes : 01 55 25 28 85

Spasmet-Solidaires (météo) : 05 61 07 96 87

STCPOA (travailleurs de la Confédération paysanne et de ses Organisations Associées) : 06.08.60.01.18

SUD Aérien : 01 41 75 20 85

SUD Anpe : 01 42 38 32 88

SUD Banques : 06 87 75 67 44

SUD Caisses d'Epargne : 01 42 33 41 62

SUD Cdc (Caisse des dépôts et consignations) : 01 58 50 30 44

SUD Centrale Minefi : 02 31 45 74 99

SUD Chimie Pharmacie : 02 35 87 39 25

SUD Collectivités territoriales : 05 34 44 50 35

SUD Crédit Agricole : 06 10 89 72 88

SUD Culture : 01 40 15 82 68

SUD Education : 01 42 43 90 09

SUD Energie : 01 47 65 30 97

SUD Etudiant : 01 44 62 12 06

SUD FNAC : 01 49 54 30 00 - poste 3430

SUD FPA : 06 75 79 65 58

SUD Groupe GFI : 06 63 12 70 24

SUD INSEE : 05 61 36 61 36

SUD Justice : 06 11 87 87 25

SUD Michelin : 04 73 31 22 89

SUD Protection Sociale : 01 44 92 82 03

SUD Ptt : 01 44 62 12 00

SUD Rail : 01 42 43 35 75

SUD Recherche : 06 82 04 74 38

SUD Rural (ministère de l'Agriculture) : 05 61 02 15 31

SUD Santé-sociaux : 01 40 33 85 00

SUD Sonacotra : 01 40 61 44 01

SUD Travail (ministère du Travail) : 01 44 79 31 65

SUD Trésor : 01 43 56 31 41

SUD Vpc (vente par correspondance) : 03 20 69 67 84

SUI (industrie) : 02 48 24 01 79

SUPPer (métallurgie) : 01 34 59 77 73

Expressions solidaires
Journal édité par
l'Union syndicale
Solidaires
Rédaction : 93 bis rue
de Montreuil - 75011 Paris
Tel : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org
Directrice de publication :
Annick Coupé
Commission paritaire
et ISSN :
1104S05397
Dépôt légal : à parution
Imprimerie : Rotographie
à Montreuil-sous-Bois (93)